



Habitat et Interventions Sociales

GRUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

PROJET STRATÉGIQUE 2021-2023





Éditorial de Philippe Crouzet, président du GIP HIS

Créé il y a près de 30 ans, le GIP Habitat et Interventions Sociales est aujourd'hui un acteur essentiel pour la mise en œuvre de la politique publique régionale d'accompagnement vers le logement des personnes en situation de précarité. Missionné par l'Etat, rattaché à la Préfecture de Région, il s'agit de la seule structure publique de ce type en France. Ces dernières années, le Groupement s'est vu confier des missions d'une nouvelle ampleur, qui l'ont conduit à diversifier ses champs d'intervention et ses pratiques, à accompagner de nouveaux publics et à élargir son périmètre d'action. Réactivité, adaptabilité et sens du service public sont les principes qui président à toutes nos actions.

Dans ce contexte de développement et de diversification de nos missions, et avec la forte croissance de nos effectifs, nous avons souhaité mener un travail de réflexion afin d'actualiser nos objectifs et nos priorités d'action pour les trois années à venir.

Ce projet stratégique, élaboré dans une démarche participative et de valorisation des savoir-faire, a été conçu comme un document de référence pour l'ensemble des partenaires du Groupement. Je souhaite qu'il contribue à fédérer les équipes autour de valeurs communes, de principes d'action clairs, et d'une vision partagée du positionnement du Groupement et de ses priorités.

Cinq orientations stratégiques ont été dégagées, qui guideront notre action, avec une exigence permanente de qualité et d'efficacité du service rendu.

Ce projet réaffirme d'abord notre ancrage régional : nos missions resteront centrées sur les personnes mal logées vivant en Ile-de-France, et sur notre rôle d'interface entre les différents partenaires franciliens, associations, bailleurs et Etat.

Sur cette base, nous continuerons à enrichir nos expertises en élargissant nos partenariats et nos territoires d'intervention.

Notre projet stratégique prend par ailleurs en compte l'évolution de nos pratiques, qui conduit le Groupement à investir plus largement le champ de l'insertion. Consolidant l'approche intégrée de l'accès au logement que nous avons commencé à mettre en place ces dernières années, nous évoluerons vers une insertion plus globale, prenant en compte l'accès à l'emploi et à la formation, en liaison avec nos partenaires spécialisés.

Nous continuerons en outre à capitaliser nos pratiques et expériences et nous nous appuierons sur notre capacité d'innovation, de recherche et d'expérimentation pour proposer de nouveaux dispositifs et outils, et transmettre notre savoir-faire à nos partenaires.

Enfin, réaffirmant notre volonté que les personnes que nous accompagnons soient pleinement actrices de leurs parcours de relogement et d'insertion, nous souhaitons les associer davantage à nos projets, afin d'agir non plus seulement « pour » mais « avec » elles.

Ce projet stratégique, que nous avons voulu ambitieux, et à la hauteur des enjeux du mal-logement en Île-de-France, sera décliné dans un plan d'actions qui permettra au GIP HIS de relever les défis qui s'annoncent et de continuer à œuvrer pour améliorer le quotidien des personnes mal-logées.

Raison d'être Accompagner les personnes vulnérables vers et dans le logement

Le Groupement d'Intérêt Public Habitat et Interventions sociales (GIP HIS) a été créé en 1993 pour répondre à des situations urgentes d'accès au logement ; il a diversifié au fil des ans ses publics et ses modes d'intervention.

Depuis bientôt 30 ans, en accompagnant les personnes vulnérables connaissant des difficultés pour se loger ou se maintenir dans un logement en Île-de-France, le GIP HIS vise à **atténuer les inégalités d'accès au logement**.

Selon sa convention constitutive, « *il a pour objet d'assurer, à la demande du Préfet de la région Ile-de-France ou sur sollicitation de ses membres, dans le cadre des lois et règlements en vigueur, des missions d'intervention sociale en faveur de ménages mal logés ou démunis de logement, en recherche d'insertion par le logement, et notamment des missions de diagnostic des situations, de recherche de logement, d'accompagnement social et de gestion locative sociale. Il intervient également en faveur des populations dites migrantes* ».



Diagnostiquer et accompagner

De l'ouverture des droits sociaux au suivi régulier des situations locatives, le GIP HIS propose un accompagnement personnalisé, afin de favoriser le relogement des ménages et de renforcer leur autonomie

dans leur parcours locatif. L'accompagnement mis en œuvre par les équipes du GIP HIS repose sur une capacité de discernement par rapport aux situations des personnes, qui leur permet de poser un diagnostic individualisé. Elles proposent sur cette base des actions ou des orientations facilitant l'accès au logement des ménages et favorisant leur insertion. Cette compétence, d'abord exercée au bénéfice de personnes en grande précarité, souvent issues de l'immigration, s'est confirmée auprès de réfugiés confrontés au mal-logement.



Intervenir

Le GIP HIS mène des interventions à caractère urgent, portant sur des situations exceptionnelles (mise à l'abri, squats, arrêtés de péril...).

Lors de ces missions, il peut être chargé de réaliser des diagnostics de la situation sociale des ménages, afin de disposer d'une photographie de leurs besoins et d'aider ainsi les services de l'État à leur proposer une orientation adaptée.



Coordonner

Le GIP HIS assure la coordination opérationnelle de dispositifs d'accès au logement, à l'échelle régionale et nationale, avec pour objectif de faciliter l'adéquation

entre l'offre locative et la demande des ménages. Il participe également au relogement de personnes dans le cadre de projets de renouvellement urbain. Ce rôle d'interface entre les représentants institutionnels et les divers acteurs du logement ou du social s'est étendu récemment au domaine de l'insertion sociale et professionnelle.

Le GIP HIS assure également des fonctions **d'observation sociale** ainsi que des actions de **sensibilisation** et d'information en faveur des travailleurs sociaux et des professionnels de l'hébergement et du logement.

En 2019, plus de 8 000 ménages ont bénéficié d'un diagnostic social en vue d'une orientation adaptée, 4 700 ménages ont été relogés et plus de 2 200 ménages accompagnés.

Valeurs Agir selon l'éthique du service public

Les valeurs de **solidarité** et de **recherche de l'intérêt général** caractérisent les relations internes et l'attitude adoptée vis-à-vis des personnes accompagnées ou relogées et des partenaires.

Exerçant une mission de service public, les personnels du GIP HIS se réfèrent à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires et agents publics, conformément à la loi du 1er juillet 1983.

Concrètement, le GIP HIS fonde son action sur les principes suivants :

- le **respect des droits** et intérêts des personnes ;
- le respect de la **confidentialité** des données recueillies et la **discretion** dans les propos échangés ;
- la **neutralité** et la **loyauté** ;
- la **lisibilité** et la **transparence** des services rendus et de l'organisation mise en place ;
- l'**équité** de traitement ;
- la **continuité** des actions et du service public, notamment dans l'accompagnement des personnes ;
- la recherche d'**efficacité** et l'**évaluation** qui permet d'identifier les effets et la valeur ajoutée des actions menées.

Compétences Réactivité, adaptabilité et innovation

L'**expertise** du GIP HIS s'est construite dans la combinaison de deux logiques d'intervention complémentaires : l'accompagnement au logement de personnes vulnérables et la coordination de dispositifs publics d'intervention.

En réponse aux attentes de l'État, elle se traduit par :

- la **réactivité**, la capacité à mobiliser autour de nouveaux projets les compétences de ses agents dans l'intérêt de personnes vulnérables ;
- l'**adaptabilité**, la recherche de réponses appropriées aux publics, aux situations et aux territoires, en prise avec l'actualité ;
- une **capacité d'innovation et d'expérimentation**, pour tester de nouveaux dispositifs et outils et contribuer à moderniser l'intervention publique.

Le GIP HIS va continuer à déployer cette expertise à travers :

- la **gestion de temporalités variées**, entre interventions d'urgence et gestion de politiques pluriannuelles ;
- une combinaison d'**outils techniques** et de **relations partenariales** ;
- une **connaissance** fine des dispositifs et de l'action des intervenants ;
- la capacité à **faire coopérer** des acteurs publics et associatifs ;
- des **savoir-faire transposables** à d'autres publics ou d'autres territoires ;
- le **soutien au pilotage** et à l'évaluation des politiques publiques, en apportant un éclairage issu de l'expérience de terrain.

Les interventions du GIP HIS s'appuient sur **la diversité des compétences et l'engagement de ses équipes**. Les médiateurs sociaux multilingues, les personnels chargés de l'accompagnement social, de l'animation et de la coordination de dispositifs, bénéficient de fonctions supports (dont le développement internalisé de systèmes d'information spécifiques) et de moyens matériels qui facilitent leurs interventions.

Le GIP HIS a développé une pratique de la **polyvalence**. Au-delà des synergies créées pour répondre aux attentes et aux besoins des publics, cette mobilité favorise la **transversalité** et la **solidarité** entre les agents et les différents services. Par leur adhésion aux valeurs du groupement, les professionnels participent à la construction d'une **culture commune**.

Orientations stratégiques De nouveaux défis : de la mise à l'abri à l'insertion

Le GIP HIS s'est appuyé sur ses ressources internes et les compétences de ses agents pour capitaliser et développer au fil des ans son savoir-faire, notamment quant à la façon d'accompagner les personnes vers le logement et d'exercer des fonctions de coordination. Il souhaite poursuivre l'élargissement de ses partenariats, dans une visée d'insertion plus globale des ménages concernés.

AFFIRMER LE POSITIONNEMENT DU GIP HIS ET ENRICHIR SES EXPERTISES

ORIENTATION 1

Le GIP HIS est **missionné par l'État au niveau régional** pour accompagner des personnes vulnérables vers et dans le logement, dans le cadre de politiques publiques structurantes ou de façon ponctuelle pour répondre à des **situations d'urgence**. C'est la seule structure publique de ce genre en France.

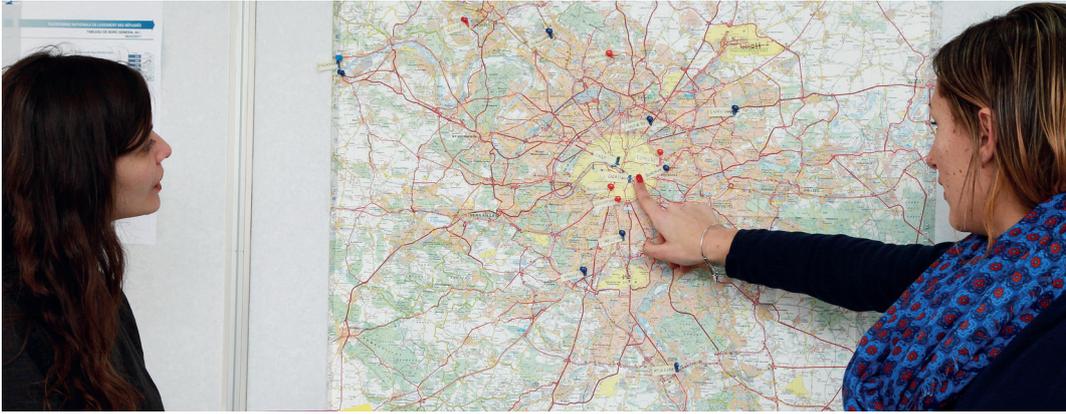
Son professionnalisme, sa connaissance des publics et des territoires, ainsi que la confiance tissée au fil des années avec les acteurs, permettent au GIP HIS d'ajuster ses méthodes d'intervention en cohérence avec ses valeurs et **d'alerter si besoin l'État** sur les problèmes soulevés par les dispositifs. Il rend compte des actions menées. **Sa légitimité** vient du fait qu'il conduit une multiplicité de missions, dans des territoires différents, ce qui lui donne un recul et une capacité à établir des liens, comparer des approches, proposer des réponses...

Le GIP HIS entend **contribuer à la réflexion sur le relogement** des personnes vulnérables, en s'appuyant sur l'analyse des actions antérieures. Son expérience lui permet **d'anticiper des situations problématiques** et leurs conséquences. Il continuera à proposer de nouvelles façons d'intervenir ou des expérimentations, et à **concevoir des outils adaptés** : plans d'actions liant la formation, l'accès à l'emploi et l'accès au logement ; conventions de partenariat ; systèmes d'information ; ateliers...

Afin de diversifier ses activités, d'hybrider ses ressources financières et de s'implanter sur de nouveaux territoires, le GIP HIS répondra **de façon coordonnée** avec l'État à des **appels d'offres** et à des **appels à projets**. Cela lui permettra d'acquérir de nouvelles compétences, d'explorer de nouveaux partenariats, de continuer à adapter ses interventions aux enjeux sociaux et territoriaux, et de se faire connaître. Cette **diversification** amènera le GIP HIS à formaliser ses méthodes d'action, les évaluer et les ajuster.

Le GIP HIS a vocation à développer le **portage de plateformes de coordination**, concernant des missions régionales et nationales et contribuant à la mise en œuvre de la politique du **Logement d'abord**. Il joue ainsi un rôle d'interface entre bailleurs, associations et pouvoirs publics, et de médiation avec les personnes accompagnées.

Il continuera à faire bénéficier l'écosystème de son expertise, par le soutien aux acteurs, le transfert de compétences, la formation, l'harmonisation des pratiques. Ce lien est également basé sur la **compréhension et le respect des contraintes de chacun** : nécessités de la politique publique, stratégies des bailleurs et liberté des associations. Le GIP HIS relaie auprès des décideurs et financeurs les analyses et les propositions des acteurs de terrain.



ÉLARGIR LES PARTENARIATS ET LES TERRITOIRES D'INTERVENTION

Le GIP HIS est en mesure d'**élargir ses partenariats et/ou ses territoires d'intervention** en s'appuyant sur ses deux piliers : le logement et la dimension régionale. Lorsqu'il repère des besoins non couverts, ou est sollicité pour y répondre, le critère d'examen des projets de développement est le caractère adapté de la réponse apportée aux ménages et du service qui leur serait rendu.

Pour cela, le GIP HIS privilégie une **démarche proactive**, basée sur son expérience et ses compétences, et une **approche pragmatique**, en faisant les choix de méthode qui semblent les plus opportuns pour les actions envisagées : prendre appui sur un réseau existant, répondre collectivement ou avec un opérateur plus expérimenté, développer en propre, animer une plateforme....

L'élargissement du partenariat peut s'effectuer en **diversifiant les types de partenaires**, au-delà des associations : collectivités locales, autres établissements publics (Établissement Public Foncier, Grand Paris Aménagement...), autres GIP ; et/ou en **diversifiant leurs domaines d'intervention** : emploi, santé, accès aux droits...

Une meilleure articulation avec les services départementaux de l'État sera également recherchée.

Cette évolution interroge l'**adhésion du GIP HIS à des réseaux professionnels** et l'**élargissement de sa gouvernance**.

La composition actuelle de l'Assemblée Générale permet d'aborder les difficultés de l'exécution des politiques régionales et nationales. Toutefois, une réflexion sera menée sur l'intérêt d'y intégrer de nouveaux administrateurs (collectivités locales, partenaires régionaux comme les bailleurs sociaux ou les opérateurs d'insertion). Une autre possibilité serait de constituer, aux côtés de l'Assemblée Générale, un « comité des partenaires » consulté sur les projets, l'intervention auprès de nouveaux publics, la recherche et développement...

S'agissant des **territoires d'intervention**, plusieurs hypothèses seront analysées :

- l'intérêt de renforcer l'action du GIP HIS dans les départements franciliens ;
- la mise en œuvre de missions nationales concernant des publics franciliens ;
- sur mandat de l'État, l'essaimage du modèle dans d'autres régions ou des métropoles, où le besoin serait patent. Cet essaimage, ou « franchise sociale », serait préfiguré, accompagné ou piloté par le GIP HIS en s'appuyant sur la formalisation de ses pratiques, et ce, sans disperser ses moyens.

La croissance récente du GIP HIS et ses conséquences sur l'organisation et le fonctionnement quotidien de la structure ont conduit le Groupement à **adapter son organisation au développement de ses missions** (création de pôles et de missions transverses, par exemple). Ce type d'adaptation est nécessaire pour **assurer un développement maîtrisé**, en étudiant périodiquement la pertinence de se recentrer et d'abandonner certaines missions, ou bien de renouveler les missions pour compenser les fins de conventions et assurer ainsi la stabilisation des effectifs.

De même que la dimension nationale de certaines missions questionne la dimension régionale du GIP HIS, la dimension « insertion par l'emploi » ébranle le cœur de métier centré sur le logement. Les services qui font appel aux dispositifs « emploi » considèrent ces derniers comme un pilier de l'insertion sociale et un accélérateur pour l'accès et le maintien dans le logement.

L'emploi et le logement sont indissociables, surtout en Ile-de-France. Cela requiert donc **une approche intégrée de l'accès au logement**, qui s'appuie sur une notion d'insertion plus globale et mobilise des compétences internes, pour établir des relais vers des partenaires spécialisés ayant une préoccupation complémentaire pour l'insertion par l'emploi.

A ce titre, les fonctions de **recherche et développement** gagneraient à être prises en compte dans la convention pluriannuelle d'objectifs, dans une perspective d'investissement collectif. Elles seront en effet nécessaires à la définition des chantiers de développement à venir, comme le lien entre logement et emploi ou l'insertion sociale par l'apprentissage de la langue ; ainsi qu'à l'exploration de domaines dans lesquels il n'existe pas ou peu de réponses publiques ou associatives, comme l'accès ou le maintien dans le logement de personnes ayant des problèmes de santé physique ou mentale ; l'accès au parc locatif privé...

Aller vers des missions que peu d'acteurs sont capables de réaliser conduirait à développer des fonctions de **centre de ressources, d'ingénierie**, de laboratoire « testeur de solutions », **de conseil**.



ACCROÎTRE LA PLACE DES PERSONNES DANS LA CONDUITE ET L'ÉVALUATION DES ACTIONS

Le GIP HIS agit dans l'intérêt de personnes mal logées. Cette action « pour » gagnerait à devenir **une action « avec » les personnes**, ce qui induit de prévoir la place des personnes dès la conception du projet, de les associer, de recueillir leur avis sur la qualité des prestations, d'évaluer avec elles les effets et les changements.

Au-delà du gain d'efficacité obtenu en répondant mieux aux attentes, en favorisant l'adhésion des personnes et en améliorant l'action du GIP HIS, il s'agit également de **renforcer la capacité d'action des personnes**, leur responsabilité, leur autonomie, de développer leur compréhension des dispositifs et la co-construction des réponses à leurs attentes et besoins.

En vue d'accroître la place et la participation des personnes, les équipes du GIP HIS peuvent s'appuyer sur les premières démarches mises en place, telles que :

- **l'information** des personnes sur leurs droits dans le cadre de la mise en œuvre du RGPD (règlement général sur la protection des données) ;
- **les enquêtes de satisfaction** réalisées dans le cadre de l'ORCOD-IN (Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national) ;
- **l'évaluation** d'impact du programme EMILE (Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le Logement et l'Emploi) avec une équipe de recherche externe : mesure des coûts évités, effets sur la vie des personnes...;
- **les actions collectives** en cours de développement ;
- **l'évaluation des projets** individualisés d'accompagnement.

Le premier objectif consistera donc à évaluer la pertinence et l'efficacité des missions, dans le cadre d'une **démarche volontaire d'amélioration continue de la qualité**, dans l'esprit de la loi du 2 janvier 2002. Il s'agit de concevoir une démarche systématique basée à la fois sur le **recueil de la satisfaction des personnes** pour évaluer la qualité des actions, et sur une approche qualitative visant à identifier les effets des actions, leurs résultats et les changements induits. Ces évaluations orienteront les changements de pratiques nécessaires.

Les premières améliorations consisteront à généraliser l'élaboration et la diffusion des documents d'information sur les parcours dans les dispositifs, améliorer l'accueil des personnes, élaborer des questionnaires de satisfaction simples, recueillir les témoignages des personnes accompagnées, consulter des instances représentatives lorsqu'elles existent...

Dans une deuxième phase, un objectif plus ambitieux vise à **faire évoluer l'intervention sociale** pour favoriser la participation citoyenne, dans le respect des principes du Logement d'abord. Cela suppose notamment de :

- **recueillir les attentes des personnes** en amont des actions ;
- **développer les actions participatives** ;
- **s'appuyer sur l'expérience de terrain** des médiateurs et, à moyen terme, recourir à la pair-aidance ;
- **utiliser la dimension technique du logement** pour proposer des actions d'auto réhabilitation accompagnée ;
- **faire évoluer les pratiques** et les postures d'accompagnement et, plus largement, pour tous les agents, modifier la relation aux personnes.

Le choix des formes et des moyens devra tenir compte des **limites et contraintes** internes et externes, parmi lesquelles :

- **la barrière de la langue**, la complexité des dispositifs pouvant en réduire la compréhension par les personnes ;
- **l'acculturation** nécessaire à l'adhésion des agents et au changement des postures et des pratiques ;
- **l'absence de contact direct** avec les personnes pour certaines actions, induisant la sensibilisation des partenaires jouant un rôle de relais ;
- **le temps** nécessaire pour construire et mettre en œuvre la démarche (intervenants, procédures, outils...).

Le GIP HIS n'a pas vocation à communiquer en direction du grand public mais doit assurer la **visibilité de ses actions en interne et vis-à-vis de ses partenaires**.

Le travail d'**observation** et de **recueil de données** réalisé en interne sera valorisé et renforcé. Cela permettra d'améliorer la qualité du service rendu aux personnes, d'effectuer un reporting plus efficace et de faire évoluer le management des équipes. Le GIP HIS pourra ainsi jouer plus activement encore son rôle de **plateforme régionale de ressources** pour promouvoir des outils adaptés, dont des **systèmes d'information** utiles au secteur. Sans unifier ces systèmes, car cela risquerait de réduire la pertinence de chacun d'eux, un tronc commun d'indicateurs, ou socle de données, pourrait être défini pour les différentes actions.

Le GIP HIS n'est pas à ce jour un organisme de formation en tant que tel, mais s'appuie sur l'expertise de ses services et sur sa fonction de coordination pour répondre à des besoins : **sensibilisation et formation de travailleurs sociaux**, **transmission** de savoir-faire, **animation de temps d'échanges** avec les partenaires et les professionnels de l'accès au logement. La pertinence et la faisabilité d'évoluer vers une activité d'organisme de formation va être étudiée. Cela ouvrirait une possibilité de financement sur les budgets de formation professionnelle mais modifierait le positionnement du GIP HIS (échanges de pratiques versus formation stricto sensu) et induirait des procédures et des contenus plus formalisés.

Afin de favoriser des **pratiques partagées**, le GIP HIS poursuivra le développement des actions en direction de ses collaborateurs : supports de communication interne, plan de développement des compétences, formations internes, réflexion sur les modes opératoires, renforcement du travail en mode projet et des rencontres inter services.

Il continuera à **capitaliser les pratiques et les expériences**, à les formaliser, à **les évaluer** avant de **les modéliser**, en vue de rédiger des guides et de les transmettre.



Un outil d'intervention régional et une plateforme ressource

1993-2006

Missions de relogement de ménages, majoritairement issus de l'immigration, vivant au sein de squats, de campements et d'immeubles insalubres. Recours au **dispositif de baux glissants**.

2012-2017

Développement des missions d'évaluation de la situation sociale des ménages, en amont du relogement

2012-2015 – Mission campements illicites, en direction des publics Roms.

Missions République I (novembre 2013), République II (avril 2015) et Hôtel Dieu (janvier 2017), visant à accompagner le relogement de familles désignées dans le cadre d'un **protocole signé par la Préfecture avec l'association DAL** (Droit Au Logement).

2015 – Mission ORCOD-IN (Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national) de Clichy-sous-Bois pour reloger des familles vivant dans des copropriétés dégradées, dans le cadre du projet de renouvellement urbain.

Réponse au défi des migrations au plan régional et national

Tout au long de son histoire, les activités du GIP HIS ont été impactées par des questions géopolitiques. 2015 marque cependant une évolution importante du public et du périmètre d'intervention.

2015-2016 – Extension au champ de l'asile, avec le lancement de la mission **Plan Urgence Migrants** en juillet 2015 et l'ouverture du **Centre de premier accueil** en novembre 2016.

Création en novembre 2015 de la **Plateforme nationale pour le logement des réfugiés** pilotée par la DIHAL (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement), première mission de coordination nationale confiée au GIP HIS.

1993

Création du GIP HIS (Groupement d'intérêt public Habitat et Interventions Sociales pour les mal-logés et les sans-abri) pour gérer des situations urgentes d'accès au logement de familles d'origine africaine expulsées ou mal logées, à la demande de la préfecture de la région Ile-de-France.

Depuis, le GIP HIS continue d'effectuer des missions d'urgence lorsque le besoin se présente.

2007-2011

Lancement des dispositifs de fluidité

2007 – Le GIP HIS devient **opérateur régional de la mobilisation du contingent d'Action Logement dans le cadre du PARS** (Plan d'action renforcé pour les personnes sans abri), puis du **protocole État - Action Logement** en 2016, au bénéfice de ménages sortant de structures d'hébergement et d'intermédiation locative Solibail.

2008 – Associé au **dispositif d'intermédiation locative Solibail** dès sa création par l'État, le GIP HIS assure sa coordination opérationnelle en mettant en adéquation la demande et l'offre dans le parc locatif privé intégré au dispositif.

2017-2020

Diversification et confortement des savoir-faire, changement d'échelle

2017 – Dans le cadre de l'**AVDL** (Accompagnement vers et dans le logement), le GIP HIS effectue le diagnostic de la situation sociale et l'accompagnement de ménages désignés par l'État.

2017-2020 – Modernisation des outils et des équipements numériques du GIP HIS.

Mars 2019 – Renforcement d'une action novatrice en direction des réfugiés avec le lancement de la **mission IRF (Intégration des Réfugiés Franciliens)** : diagnostic de la situation sociale des personnes, apprentissage du français, orientation vers la formation et l'emploi, accompagnement au relogement d'une partie d'entre eux, accompagnement global de certains.

Juin 2019 - Juillet 2020 – Renforcement des missions de mobilité nationale et ouverture aux partenaires de l'emploi avec le **programme EMILE (Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le Logement et l'Emploi)**.

Capitalisation et diffusion du savoir-faire par la mise en place d'**ateliers de sensibilisation** auprès des partenaires du GIP HIS et des professionnels.

Mission ARPH (Appui au Relogement des Personnes Hébergées) dans des structures généralistes, pour faciliter l'accès au logement des personnes hébergées.



Habitat et Interventions Sociales
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

GIP HABITAT ET INTERVENTIONS SOCIALES

3 rue Franklin CS 90042 – 93108 Montreuil Cedex

Tel. : 01 41 58 76 76

contact@giphabitat.org

www.giphabitat.org